

Camping du GOULET



Tarifs 2018

L'équipe du camping du Goulet est heureuse de vous remettre ses tarifs 2018. Situé à la pointe du Finistère, à 500 m de la mer, entre mer et campagne, découvrez un site de 155 emplacements. Les mobil-homes sont accessibles du 01/01/2018 au 16/12/2018 et les emplacements de camping du 01/04/18 au 30/09/2018 dans un cadre de verdure de 6 hectares. À très bientôt...

POUR VOTRE CONFORT VOUS TROUVEREZ SUR

PLACE :

- Sanitaires chauffés.
- Lavabos cabines.
- Baignoire bébé.
- Machines à laver, sèche-linge.

- Salle de jeux.
- Aire de jeux.
- Terrain de pétanque.
- Minigolf.
- Wi-Fi

DES SERVICES :

- Du 09/07 au 24/08, club enfants gratuit, animations en journée et soirée, du lundi au vendredi
- Du 07/07 au 24/08, Snack-bar.
- Baguettes, pains au chocolat, croissants

NOUVEAU BLOC SANITAIRE

Cabine familiale,
lavabo en cabine,
espace bébé..

DES ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS :

- Espace aquatique chauffé (ouvert du 01/05 au 10/09) comprenant toboggans aquatiques, pataugeoire, bainé, jeux d'eau pour les enfants. (short et caleçon de bain interdits).

Tarifs Camping à la nuitée de 14h à 12h	01/04 30/04	30/04 06/07	06/07 26/08	26/08 10/09	10/09 30/09
Forfait 1 personne, 1 emplacement et 1 véhicule	10 €	12,50 €	18 €	12,50 €	10 €
Personne supplémentaire	4 €	5 €	6 €	5 €	4 €
Enfant supplémentaire (de 2 à 7 ans) GRATUIT POUR LES MOINS DE 2 ANS	2 €	3 €	4 €	3 €	2 €
Véhicule supplémentaire	1 €	1 €	1 €	1 €	1 €
Électricité 10 ampères	4 €	4 €	4 €	4 €	4 €
Chien (en laisse)	2 €	2 €	2 €	2 €	2 €
Taxe de séjour	0,40 €	0,40 €	0,40 €	0,40 €	0,40 €

ACTIVITÉS ET SERVICES

-  Piscine chauffée
-  Aire de jeux
-  Club enfants
-  Animations
-  Salle de jeux
-  Terrain de pétanque
-  Minigolf
-  Ping-pong
-  Football
-  Soirées à thème
-  Bar
-  Pains, viennoiseries
-  Snack
-  Épicerie d'appoint
-  Lave-linge
-  Sèche-linge
-  Espace bébé
-  Accès Wi-Fi



• Kit bébé : chaise haute, lit : 5€/jour ou 15€/semaine. • Location drap lit simple : 6,5€. Location drap lit double : 8€.

• Les animaux de < 15 kg sont acceptés dans les locatifs, carnet de vaccination à jour à présenter à l'accueil : 4€/jour. Les chiens de catégorie 1 et 2 ne sont pas acceptés.

• Ces tarifs comprennent la location d'hébergement et tous les services du camping en fonction des dates d'ouverture (espace aquatique chauffé, piscines, toboggans, balnéo, aire de jeux, salle de jeux vidéo, club enfants...).

• En supplément : La taxe de séjour pour les personnes de + 18 ans (tarif en vigueur). L'électricité de novembre à mars.

• Location Table Top : 40€/semaine



Exemple d'inventaire d'un mobil-home

- | | | |
|-----------------------|----------------------------|---|
| • assiettes plates | • ouvre-boîtes | • oreillers |
| • assiettes creuses | • tire-bouchons | • couettes et couvertures |
| • assiettes à dessert | • louche / écumoire | • serpillière |
| • tasses | • éplucheur légumes | • cuvette - 1 seau |
| • bols | • spatule | • ensemble WC |
| • verres | • couverts à salade | • pelle et balayette |
| • plats de service | • casseroles, poêles | • balai et balai brosse |
| • égouttoir | • essoreuse à salade | • cintres |
| • saladiers | • cafetière électrique | • poubelle |
| • boîte hermétique | • dessous de plat | • séchoir à linge |
| • cuillères à soupe | • cloche micro-ondes | • salon de jardin : avril à septembre (1 table + chaises) |
| • cuillères à dessert | • cendrier | |
| • fourchettes | • planche à découper | |
| • couteaux | • protèges-matelas 2 pers. | |
| • grand couteau | • protège-matelas 1 pers. | |

Camping du goulet :
Chemin de Lanhouarnec - 29200 BREST - +33 (0)2 98 45 86 84
www.campingdugoulet.fr - info@campingdugoulet.fr

Arrivées possible le lundi, vendredi et samedi.

• Location à la semaine : Arrivées et départs le lundi, le vendredi et samedi.

Possibilité de réserver 7 nuits, 8 nuits, 9 nuits, 10 nuits...

- Pâque : 30/03 - 02/04
- 1er mai : 27/04 - 01/05
- 8 mai : 04/05 - 08/05
- Ascension : 09/05 - 13/05
- Pentecôte : 18/05 - 21/05

* Hors week-ends fériés

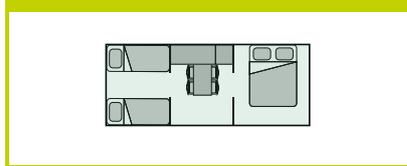
- Lit double
- lit simple de 80
- lit superposé
- Couvertures et oreillers
- Salon
- Convertible
- TV



- WIFI
- Réfrigérateur,
- Table de cuisson
- Micro ondes
- cafetière électrique
- Lave-vaisselle
- Bouilloire



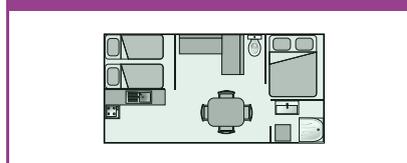
- Grille-pain
- Salle d'eau
- WC séparé
- Terrasse semi-couverte
- Terrasse « pont de bateau».
- Coffre-fort



LODGE COCO SWEET

2
chambres
4 pers. - 16 m²
2 cms

Tarifs* Locations	01/04 01/07	01/07 07/07	07/07 21/07	21/07 04/08	04/08 18/08	18/08 25/08	25/08 09/09	09/09 16/12	PÂQUES	1 ^{ER} MAI 8 MAI ASCENSION	PENTECÔTE
Minimum	*	3 nuits	7 nuits	3 nuits	3 nuits	3 nuits	2 nuits	*	3 nuits		
nuitée	40 €	60 €	-	70 €	-	75 €	60 €	40 €	40 €	45 €	50 €
7 jours	240 €	340 €	490 €	420 €	490 €	390 €	290 €	240 €			



MH SAVANAH

2
chambres
5 pers. - 32 m²
10 cms

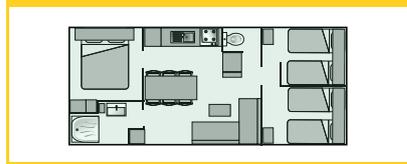
Tarifs Locations	01/01 20/04	20/04 29/04	29/04 14/05	14/05 18/05	18/05 21/05	21/05 06/07	06/07 28/07	28/07 18/08	18/08 25/08	25/08 10/09	10/09 18/12
Minimum	*	7 nuits	3 nuits	2 nuits	3 nuits	2 nuits	3 nuits	7 nuits	7 nuits	2 nuits	*
nuitée	70 €	-	80 €	75 €	85 €	75 €	95 €	-	-	80 €	70 €
7 jours	350 €	720 €	350 €	-	-	350 €	610 €	670 €	610 €	390 €	350 €



MH RIVIERA

3
chambres
6 pers. - 32 m²
6 cms

Tarifs Locations	01/01 20/04	20/04 29/04	29/04 14/05	14/05 18/05	18/05 21/05	21/05 06/07	06/07 28/07	28/07 18/08	18/08 25/08	25/08 10/09	10/09 18/12
Minimum	*	7 nuits	3 nuits	2 nuits	3 nuits	2 nuits	3 nuits	7 nuits	7 nuits	2 nuits	*
nuitée	75 €	-	85 €	80 €	95 €	80 €	100 €	-	-	85 €	75 €
7 jours	380 €	770 €	380 €	-	-	380 €	650 €	690 €	650 €	420 €	380 €



MH SUNNY PREMIUM

3
chambres
6 pers. - 32 m²
Nouveau

Tarifs Locations	01/01 20/04	20/04 29/04	29/04 14/05	14/05 18/05	18/05 21/05	21/05 06/07	06/07 28/07	28/07 18/08	18/08 25/08	25/08 10/09	10/09 18/12
Minimum	*	7 nuits	3 nuits	2 nuits	3 nuits	2 nuits	3 nuits	7 nuits	7 nuits	2 nuits	*
nuitée	80 €	-	100 €	90 €	105 €	90 €	110 €	-	-	85 €	80 €
7 jours	410 €	770 €	410 €	-	-	410 €	690 €	730 €	690 €	460 €	410 €



Tarifs Locations	01/06 30/06	30/06 14/07	14/07 28/07	28/07 18/08	18/08 25/08	25/08 10/09
nuitée	29 €	-	-	-	-	-
7 jours	199 €	199 €	299 €	349 €	299 €	199 €

TOILE CLIC & CAMP



RÈGLEMENT ET CONDITIONS GÉNÉRALES

• Conditions d'admission :

Pour être admis à pénétrer à s'installer sur un terrain de camping, il faut y avoir été autorisé par le responsable du bureau d'accueil. Le fait de séjourner sur le terrain de camping du Goulet implique l'acceptation des dispositions du présent règlement intérieur et l'engagement de s'y conformer. Toute infraction pourra entraîner l'expulsion de son auteur avec recours aux forces de l'ordre si nécessaire.

• Formalités de police :

Toute personne devant séjourner au moins une nuit dans le camp doit au préalable présenter au responsable du bureau d'accueil ses pièces d'identité et remplir les formalités exigées par la police. Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous louée.

• Installation :

La tente ou la caravane ainsi que tout le matériel doivent être installés à l'emplacement indiqué par le gestionnaire.

• Bureau d'accueil :

On trouvera au bureau d'accueil tous les renseignements sur les services du camp, les informations sur les possibilités de ravitaillement, les installations sportives, les richesses touristiques des environs et diverses adresses qui peuvent s'avérer utiles.

• Redevances :

Les redevances sont payées au bureau d'accueil. Leur montant est fixé suivant le tarif ci-contre. Elles sont dues selon le nombre de nuits passées sur le terrain. Les usagers sont invités à prévenir le bureau d'accueil de leur départ, la veille de celui-ci. Les campeurs ayant l'intention de partir avant l'heure d'ouverture du bureau d'accueil doivent effectuer la veille le paiement de leurs redevances.

• Bruit et silence :

Les usagers du camp sont instamment priés d'éviter tous bruits et discussions qui pourraient gêner leurs voisins. Les appareils sonores doivent être réglés en conséquence. Les fermetures de coffres et portières doivent être aussi discrètes que possible. Les chiens et autres animaux ne doivent jamais être laissés en liberté. Ils ne doivent pas être laissés au camp, même enfermés, en l'absence de leurs maîtres qui en sont civilement responsables. Conformément à l'arrêté ministériel du 22 janvier 1895, les chiens et chats doivent être identifiés par tatouage, porter un collier au nom et adresse du propriétaire, être dûment vaccinés contre la rage.

• Visiteurs :

Visiteurs, après avoir été autorisés par le gestionnaire ou son représentant, les visiteurs peuvent être admis dans le terrain de camping sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent, l'accès à la piscine est payant pour eux.

• Jeux :

Aucun jeu violent ou gênant ne peut être organisé à proximité des installations. Les jeux de pétanque doivent obligatoirement se dérouler sur les aires prévues à cet effet, et sont formellement interdits dans les allées.

• Garage mort :

Il ne pourra être laissé de matériel non occupé sur le terrain qu'après accord de la direction et seulement à l'emplacement indiqué. La direction n'est pas responsable de ce matériel en l'absence du propriétaire. Une redevance dont le montant sera affiché au bureau sera due pour le garage mort.

• Chef de camp :

Il est responsable de l'ordre et de la bonne tenue du camp. Il a le devoir de sanctionner les manquements graves au règlement et si nécessaire

d'expulser les perturbateurs. Un livre de réclamation ou une boîte spéciale destinée à recevoir les réclamations sont tenus à disposition des usagers.

• Circulation et stationnement des véhicules :

À l'intérieur du camp, les véhicules doivent circuler à une vitesse limitée à 10 km/h. La circulation est interdite entre 23h et 7h. Ne peuvent circuler dans le camp que les véhicules qui appartiennent aux campeurs y séjournant. Le stationnement, strictement interdit sur les emplacements habituellement occupés par les abris de camping, ne doit pas, en outre, entraver la circulation, ni empêcher l'installation de nouveaux arrivants.

• Tenue et aspect des installations :

Chacun est tenu de s'abstenir de toute action pouvant nuire à la propreté, à l'hygiène et à l'aspect du camp. Il est interdit de jeter des eaux polluées sur le sol ou dans les caniveaux. Les caravaniers doivent obligatoirement jeter leurs eaux usées dans les installations prévues à cet effet. Les ordures ménagères, les déchets de toute nature, les papiers doivent être déposés dans les poubelles.

Le lavage est strictement interdit en dehors des bacs prévus à cet usage. L'étendage du linge se fera uniquement sur séchoir. Cependant il sera toléré jusqu'à 10h à proximité des abris, à condition qu'il soit discret et ne gêne pas les voisins. Il ne devra jamais être fait à partir des arbres. Les plantations et décorations florales doivent être respectées. Il est interdit aux campeurs de planter des clous dans les arbres, de couper des branches, de faire des plantations. Il n'est pas permis non plus de délimiter l'emplacement d'une installation par des moyens personnels, ni de creuser au sol. Toute dégradation commise à la végétation, au sol ou aux installations sera à la charge de son auteur.

• Sécurité :

Incendie : Les feux ouverts sont tolérés sous l'entière responsabilité de l'utilisateur. Les réchauds doivent être maintenus en bon état de fonctionnement. Les extincteurs sont mis à la disposition de la clientèle en cas d'incendie. Toutes les installations doivent être conformes aux normes de sécurité notamment en gaz et électricité, tout manquement ne saurait engager la responsabilité du camping.

Vol : La direction n'est responsable que des objets déposés au bureau d'accueil contre reçu. Signaler tout de suite au responsable la présence de toute personne suspecte. Bien que le gardiennage soit assuré, les usagers du terrain sont priés de prendre les dispositions habituelles pour la sauvegarde de leurs biens.

• Piscine :

L'accès à la piscine est réservé exclusivement aux résidents du camping.

• Assurance annulation :

Possibilité de souscrire une assurance annulation. 3% du montant du séjour. Conditions générales sur le site internet www.campingdugoulet.fr

• Litiges :

En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes: Les conseils d'entreprises 1 Rue Rosemonde Gérard, 29850 Gouesnou Téléphone : 02 98 02 38 26. Dans le cadre d'un litige vous avez la possibilité de saisir le centre de médiation [medicys](http://www.medicys.fr) : www.medicys.fr il vous appartient de vous assurer pour couvrir les accidents ou incidents relevant de votre responsabilité civile.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION D'UN EMPLACEMENT

Les arrivées (à partir de 14 h) et les départs (avant 12 h).

Joindre à votre contrat de location un chèque de 30 % du séjour + 15 € de frais de réservation non remboursables. Le solde est payable 20 jours avant la date d'arrivée. En cas de retard ou d'annulation de l'occupation de l'emplacement, l'acompte reste acquis au camping à titre de dommages. Il vous appartient de vous assurer pour couvrir les accidents ou incidents relevant de votre responsabilité civile. Les charges seront comptées à partir du jour de la réservation.

Aucun remboursement ne sera accordé pour tout séjour écourté.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION D'UN MOBIL-HOME

Location 2 nuits minimum du 04/01 au 02/07 et du 10/09 au 17/12. Arrivées et départs tous les jours de la semaine. Location 3 nuits minimum : Arrivées et départs le lundi, vendredi & samedi. Location à la semaine : Arrivées et départs le samedi. Possibilité de réserver 7 nuits, 8 nuits, 9 nuits, 10 nuits... Joindre à votre contrat de location un chèque de 30 % du séjour + 15 € de frais de dossier, non remboursables. Le solde est payable 20 jours avant la date d'arrivée ainsi que les chèques de caution de 150 € et de 70 €. En cas de retard ou d'annulation de l'occupation de l'hébergement, l'acompte reste acquis au camping à titre de dommages. Nous disposons de votre mobil-home si votre arrivée est retardée de plus de 24 h et si elle n'a pas fait l'objet d'un message écrit ou téléphonique.

Votre chèque de caution sera restitué en fin de séjour déduction faite éventuellement du coût du matériel cassé ou manquant. En cas de malpropreté, la somme de 70 € sera retenue pour les frais de ménage. Aucun remboursement ne sera accordé pour tout séjour écourté. Il vous appartient de vous assurer pour couvrir les accidents ou incidents relevant de votre responsabilité civile.

Tous les tarifs sont donnés à titre indicatif, établis sur les bases des indices économiques en vigueur lors de l'impression et susceptibles d'être révisés à la hausse ou à la baisse, en fonction de l'évolution de ceux-ci (TVA et taxe de séjour par exemple).

Je déclare avoir pris connaissance des conditions, des tarifs, et du règlement intérieur et les accepter.

Fait à

Signature :

Le